

**Concours d'Accès en 1<sup>ère</sup> Année de l'Ecole Nationale Supérieure  
des Mines de Rabat (Mines-Rabat)  
Pour les titulaires d'une Licence (FS ou FST)  
2021**

Dans la limite des places disponibles, l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Rabat organise un concours d'accès en 1<sup>ère</sup> année destiné aux lauréats des FS et FST, remplissant les conditions de présélection suivantes :

- ◆ Avoir obtenu le Baccalauréat en **2018** ;
- ◆ Etre titulaire d'une **licence (FS ou FST) en 2021** dans les filières suivantes :
  - FS
    - SM
    - SMI
    - SMP
    - SMC
  - FST
    - Informatique
    - Mathématiques
    - Physique
- ◆ Avoir 2 mentions, certifiées par l'administration de la faculté, une mention en 1<sup>ère</sup> année et une en 2<sup>ème</sup> année ;
- ◆ Avoir une moyenne générale des 5 premiers semestres (S1+S2+S3+S4+S5) supérieure ou égale à 13/20 ;
- ◆ Avoir obtenu le diplôme en 6 semestres au plus ;
- ◆ Etre âgé de 23 ans au plus à la date du concours ;

**Procédure d'inscriptions au Concours:**

**1<sup>ère</sup> étape :**

1. Accéder au site de l'école [www.mines-rabat.ma](http://www.mines-rabat.ma), Choisir « Inscription aux concours parallèles », saisir les données, télécharger et imprimer la fiche d'inscription;
2. Sur cette fiche d'inscription, confirmer les résultats des semestres S1, S2, S3, S4 et S5 au niveau de la faculté (cachet et signature de l'établissement obligatoires) ;

**2<sup>ème</sup> étape :**

3. Scanner la fiche d'inscription, le Baccalauréat, le DEUG (ou équivalent) et la CIN ;
4. Importer ces fichiers scannés au niveau de la 2<sup>ème</sup> étape de « Inscription aux concours parallèles ».

Site web de l'école [www.mines-rabat.ma](http://www.mines-rabat.ma) .

***Date limite de l'inscription au concours : 15 Juillet 2021***

***Date du concours pour les candidats retenus par la commission de présélection :***

***27 juillet 2021***

- NB :**
- Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.
  - Seuls les candidats retenus par la commission de présélection verront leurs noms s'afficher sur le site web de l'école et **feront objet de convocation**.
  - Ne seront définitivement déclarés admis que les candidats qui répondent aux critères de présélection.